



DEPARTEMENT DE LA CORREZE  
Mairie  
19500 MEYSSAC  
TEL 05.55.25.40.20



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 13 du mois de février à 20 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

**Membres en exercice : 15**  
**Membres présents : 13**  
**Membres votants : 15 ( 2 pouvoirs )**

**PRESENTS :** CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphanie CISCARD, Stéphane LARCIER, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, , Murielle GENTE, Emmanuelle DUPUY, Stéphane FARGE, Dominique DEVILLERS, Alexandre TRONCHE

**MEMBRES ABSENTS :** Isabelle VIRONDEAU ( pouvoir Stéphanie CISCARD) Isabelle SEGUY ( pouvoir Nicolas TARDIF )

**Secrétaire de séance :** Stéphanie CISCARD  
**Date de convocation :** 8 février 2024

### DELIBERATION N° 2024.5 avis du conseil municipal construction d'une chambre funéraire

Monsieur le maire indique que l'autorisation d'urbanisme relative à la construction d'une chambre funéraire avenue de Versailles à Meyssac a été délivrée le 11 janvier 2024.

Les pompes funèbres Bayle ont déposé un dossier complet de demande de création d'une chambre funéraire auprès des services de la préfecture de la Corrèze.

En application de l'article R 2223-74 du code général des collectivités territoriales, l'avis du conseil municipal est requis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, émet un avis favorable au projet.

Pour extrait conforme,  
Christophe CARON

Maire de MEYSSAC

Suffrages exprimés	15
Pour	14
Contre	0
Abstentions	1